

Motion

En avril 2019, l'ensemble des agents du bureau de douane de Sète ont alerté la hiérarchie sur les manques d'effectifs du bureau qui mettait en souffrance tous les services du bureau.

Motions des agents du Bureau de Sète d'avril 2019 :

Nous agents des douanes du bureau de Sète, interpellons notre hiérarchie sur les manques d'effectifs du bureau. En effet, tous les services du bureau sont en souffrance. Le sens du service public qui nous anime nous empêche de nous contenter de « choisir entre les urgences à traiter. » L'impossibilité de remplir nos missions dans de bonnes conditions, de répondre aux usagers dans des délais raisonnables, d'apporter des réponses aux interrogations de nos partenaires, ne peut qu'engendrer de la frustration et de la colère. Nous dénonçons ces conditions de travail qui sont loin de l'exigence minimum que pourrait espérer tout un chacun. Nous alertons la hiérarchie que cette situation n'a que trop duré. Le manque d'effectifs, qui fait reposer une charge de travail démesurée sur les agents présents est une source de stress, et de mal-être au travail, qui se caractérise dès à présent par des congés maladie. Il est temps de réagir avant qu'un nouveau drame ne se déroule ! Il est maintenant urgent d'abonder le bureau de l'effectif en adéquation avec les missions à remplir

Depuis juillet 2019 la **charge de travail** des agents du bureau a **considérablement augmenté**.

Le nombre de déclarations et de titres de transit est en constante augmentation.

A titre d'exemple, les transits à destinations du bureau de Sète sont **en augmentation de 32,5 % en 2021 par rapport à 2019**.

L'augmentation du trafic entraîne une augmentation de visas de documents à effectuer par les agents, des demandes diverses des transitaires sétois et toulonnais (CI5, delta G, transbordement, Delt@T, Transits en recherche...).

Le port de Sète accueille aujourd'hui 3 navires de 450 remorques. Un **4ème navire** est annoncé pour le début de l'année puis un cinquième courant 2022.

De nouvelles missions sont dévolues au service, comme le ciblage et la veille écran de Delt@ G et T du bureau de Montpellier, ainsi que, à terme, les contrôles CCRF et du BIO.

Le pôle contrôle compte actuellement très peu d'agents expérimentés capables de conduire un contrôle du ciblage à la notification.

L'ensemble du service est surchargé de travail.

Les Paris Spéciaux se sont succédés (5 en 2 ans). Leur arrivée a permis de faire évoluer le pôle contrôle mais au prix d'un temps en formation important. Les Paris Spéciaux affectés n'avaient jamais fait de dédouanement de toute leur carrière. Malgré leurs longues expériences, ils n'avaient jamais connu une charge de travail aussi intense et variée.

Le départ des deux derniers Paris spéciaux fait peser sur les agents déjà en poste une grande charge de travail difficilement relayable sur les nouveaux collègues (anciennement affectés à la navigation pour les raisons exposées plus bas).

Le transfert de la mission de Francisation a laissé des agents qui maîtrisaient cette réglementation devant la nécessité de se former dans un nouveau domaine.

Cet investissement ne se fera que pour peu de temps pour la majorité des agents basculés au pôle contrôle puisque la quasi-totalité va soit partir à la retraite soit quitter le bureau.

La charge de travail actuelle ne permettant pas aux agents du pôle contrôle d'accompagner pleinement les collègues, un **sentiment de frustration** se fait de plus en plus présent.

Il est à noter que les agents font preuve depuis maintenant plus de trois ans d'un **sens du service public très affirmé** en s'investissant dans les évolutions réglementaires et des applicatifs, sans parler des transferts de missions et de leurs organisations.

Le pôle contrôle a réalisé ces derniers mois de très beaux contentieux variés, ce qui montre la motivation de chacun.

Pourtant face à toutes les tâches de gestion et le manque d'effectif, nous sommes face à un dilemme et ne pouvons plus suivre la cadence. L'impossibilité de remplir nos missions dans de bonnes conditions, de répondre aux usagers dans des délais raisonnables, d'apporter des réponses aux interrogations de nos partenaires, ne peut qu'engendrer de la frustration et de la colère.

Le **sous dimensionnement** du bureau ne va plus permettre de mener de front des contrôles effectifs tant les tâches de gestion deviennent importantes.

Le niveau de stress induit par la charge de travail toujours grandissante devient difficilement supportable et la fatigue s'accumule.

Les accidents de service se succèdent. Les **conditions de travail** (contrôles de remorques parfois par un vent violent) sont difficiles. Qui fera les contrôles quand les seuls agents qui font des contrôles physiques ne seront plus opérationnels ?

De plus, il y a un manque chronique d'équipements nécessaires à l'exercice des missions de contrôles (EPI : Chaussures de sécurité, casques de protection,...) et vêtements de travail (pantalon, polo, sweat-shirt,...). Des demandes ont été faites par la hiérarchie sans retour, certaines ont dû faire l'objet de plusieurs rappels.

Quant au cadre de travail, nous nous habituons à des **conditions de vie dégradées**.

Les locaux sont dans un état de dégradation important. Les murs s'effritent, le papier peint tombe. Des traces d'humidité se retrouvent dans tous les bureaux. Des problèmes de climatisation/chauffage deviennent récurrents et sont sources de conflits entre les collègues. La seule pièce digne est maintenant les toilettes longtemps le point noir du bureau.

De plus, le **manque de confidentialité** du pôle contrôle en raison de cloisons partielles et trop fines (qui ne vont pas jusqu'au plafond) est vraiment problématique.

Les collègues ne peuvent pas parler entre eux sans vérifier que des transitaires ou autres personnes ne soient dans l'entrée.

La confidentialité des contentieux signés avec un déclarant ne peut pas réellement être garantie.

Aussi, des conversations personnelles entre collègues ont également été rapportées par des personnes extérieures à certains agents. Cela n'est pas satisfaisant.

A l'heure où nous devons réorganiser le bureau en raison de la perte de la navigation, il est temps de revoir les locaux et d'y mettre les moyens.

L'ensemble des agents du bureau de Sète alerte donc notre hiérarchie sur ces conditions de travail devenues trop difficiles, et qui, à terme, sont susceptibles de créer les conditions d'émergence des risques psychosociaux.

Nous demandons que le service soit dimensionné au regard des enjeux portuaires, et que les effectifs soient revus à la hausse et véritablement adaptés à l'importance de la charge de travail.

Signature des agents :

~~Douanes Françaises
Jérôme VILLACRECES
N° 58995~~

~~Douane Française
SAINT-PIERRE Nathalie
N° 45943~~

~~Douanes Françaises
JAMBERT Marie-Clémence
N° 58995~~

~~Douanes Françaises
Adrien RODIER
N° 56435~~

~~Douanes Françaises
Marie PUJOL SAUSSET
N° 59487~~

~~Douanes Françaises
F. PUCETTI
N° 64590~~

~~Douanes Françaises
SYLVIE DURO
N° 40553~~

~~Douanes Françaises
J. MEYER
N° 54758~~

~~Douanes Françaises
ERIC PERONNE
N° 54853~~

~~Douanes Françaises
S. SANTISTEBAN
N° 43830~~

~~Douanes Françaises
BANTIGNIES Isabelle
N° 36299~~

~~Douanes Françaises
Delphine CASSAN
N° 59281~~

~~Douanes Françaises
Éléonore JONCOURT
N° 37714~~

~~Douanes Françaises
BAROTIN Olivier
N° 51 626~~

~~Douanes Françaises
SANTISTEBAN
N° 43830~~